

AVANT-PROPOS/PRÉFACE

Dire quelques mots d'un livre a quelque chose d'impressionnant et l'illégitime. Il est en effet impressionnant de pouvoir écrire à propos du travail d'autrui, surtout lorsque les auteurs font oeuvre pionnière. Car Oscar Cruz Barney et les contributeurs de ce livre sont bien des pionniers qui arpentent ou explorent un véritable continent. Ce continent n'est pas seulement celui de l'Amérique mais également celui du vin et de ses multiples ramifications historiques, politiques, juridiques et sociales. Il s'agit même d'une civilisation car, comme l'écrit Oscar Cruz Barney, il y a sans doute une "civilisation du vin". La plume tremble un peu lorsque l'on emploie cette expression qui renvoie aux grands travaux anthropologiques. Elle séduit toutefois lorsque l'on contemple une telle histoire des hommes et de leur rapport à la Terre. Car le vin apporte avec lui, immanquablement, cette alliance subtile et puissante, enivrante pourrait-on écrire.

Les auteurs de ce livre ne s'y trompent pas en souhaitant "contribuer à promouvoir la culture du vin ainsi que sa réglementation et sa promotion au Mexique". Ils poursuivent ainsi un objectif tant scientifique que culturel, liant intimement le droit du vin naissant au Mexique à celui des régimes juridiques applicables au vin en Europe et ailleurs, comme aux États-Unis d'Amérique. C'est ainsi une histoire commune qu'ils tissent pour promouvoir l'idée que le vin n'est pas seulement "le produit de la fermentation du raisin frais" (selon les termes de la loi Griffé du 14 août 1889) mais autre chose, entre nature et culture. Bien plus qu'une boisson alcoolique, il cristallise les enjeux actuels de notre monde. Produit d'une culture, produit agricole, fruit d'un savoir faire et d'un savoir vivre, il est au coeur d'une histoire longue qui est aujourd'hui l'un des points d'orgues de la crise environnementale.

Aussi le droit du vin participe-t-il grandement aux questions qui nous préoccupent toutes et tous. Comment produire bien des vins de qualité qui ne soient ni nocif pour nous les Hommes ni pour la nature qui nous nourrit et nous permet de vivre? Comment s'inscrire dans nos traditions et répondre aux immenses attentes de nos contemporains? Il y a un peu de tout cela dans les pages qui suivent car, en filigrane, c'est tout notre rapport au monde qui se niche dans la question vitivinicole, et ce partout dans le monde et, peut-être, particulièrement au Mexique.

On peut également se sentir illégitime car nous en savons trop peu. Trop peu justement de ce continent nous ait connu. Et pourtant comment ce pas imaginer les liens puissants unissant le noble produit avec son terroir ? Si ce dernier est bien “un espace géographique délimité et défini à partir d’une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs; de savoirs et de pratiques, fondés sur un système d’interaction entre le milieu naturel et les facteurs humains” (UNESCO), alors comment ne pas imaginer les forces presque telluriques qui oeuvrent pour que naissent les appellations mexicaines dans ce grand pays? Comment ne pas sourire de plaisir par avance en pensant à la rencontre des espaces mexicains avec les savoirs et pratiques des Hommes qui les peuplent? A la charnière de l’histoire, de l’économie, de l’agriculture, des techniques et du droit, s’ouvrent les portes d’un ouvrage qui contribue à inscrire, justement, le droit du vin dans de nouveaux terroirs qui ne manqueront certainement pas de nous intéresser.

Quoi qu’il en soit il est plaisant de laisser la parole aux spécialistes de ces questions. À eux revient le rôle de “bâtir un récit”, selon l’expression utilisée pour le vin au Mexique par Francisco Tortolero Cervantes.

Nader HAKIM*
Laetitia GUERLAIN**

* Professeur à l’Université de Bordeaux, vice-doyen en charge des Masters de la Faculté de droit et de science politique, directeur du Master Histoire du droit-Culture juridique.

** Professeure d’histoire du droit, membre junior de l’Institut universitaire de France (promotion 2021), Université de Bordeaux, Faculté de droit et de science politique, Institut de recherche Montesquieu.